



Ministère de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique
CABINET DU MINISTRE

COMMUNIQUE

Subsidiairement au communiqué du 06 décembre 2024 fixant la note minimale à l'examen d'Etat requise pour être orienté à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) et à l'Université du Burundi (UB), le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique porte à la connaissance du Public en général et des lauréats de l'examen d'Etat, Edition 2024 en particulier, que le processus d'orientation se poursuit jusqu'au 11 janvier 2025 à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) pendant les heures de service au campus KIGOBE.

Etant donné qu'il n'y a plus de places à l'UB, les lauréats de l'examen d'Etat, Edition 2024 ayant choisi les filières de l'UB, peuvent être orientés à l'ENS (s'ils le désirent) et les notes minimales exigées sont les suivantes (seulement pour les filières ayant encore des places disponibles) :

N°	SECTION	MINIMA (%)	N°	SECTION	MINIMA (%)
1	Biochimie et Sciences de la Terre	63	8	Informatique de Maintenance	63,5
2	Conducteur des Travaux	81,5	9	Informatique de Télécommunication	74,5
3	Electricité Industrielle	71,5	10	Langues	55,5
4	Electromécanique	64	11	Mécanique Générale	50
5	Electronique	52,5	12	Pédagogique	57,5
6	Géomètre Topographe	50,5	13	Sciences Sociales et Humaines	54,5
7	Informatique de Gestion	82			

NB : Les lauréats de l'Édition 2024 déjà inscrits au rôle et aux cours pour l'année académique 2024-2025 à l'UB ne sont pas concernés par le présent communiqué.

Le Directeur Général de l'ENS est prié de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la bonne coordination du processus d'inscription de ces nouveaux étudiants.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Prof. François HAVYARIMANA

